

135 euros d'amende si vous vous gardez devant votre garage : ils veulent clairement nous faire disparaître

écrit par Christine Tasin | 11 août 2017

Le gouvernement est capable de privatiser une plage pour un émir du Qatar, mais il vous interdit de vous garer devant votre garage, alors que vous ne gênez personne au nom de « l'égalité devant la loi de tous les citoyens ».

C'est vrai, ça, c'est scandaleux, que le pauvre locataire sans garage obéisse au panneau « stationnement interdit, sortie de garage » alors que vous, vous auriez le privilège de vous garer en toute impunité.

Finis les passe-droits. Pas de privilèges indus. Vous vous garerez dans votre garage ou bien vous tournerez une demi-heure dans le quartier pour trouver une place. Comme les autres, na !

C'est la Cour de cassation qui en a décidé ainsi (merci à Durandurand pour l'info) :

[...]

La cour de Cassation vient de trancher le débat. **Au nom de l'égalité des citoyens devant la loi, un propriétaire ne peut garer sa voiture devant sa porte. Et l'amende peut grimper jusqu'à 135 euros.**

Non, vous n'avez pas le droit de stationner devant votre garage

La justice avait jusqu'ici été assez vague sur le sujet, mais la publication de la décision sur le site officiel de l'administration le 7 août a levé le doute.

En 2016, un homme avait reçu un procès-verbal pour avoir stationné son véhicule devant son propre immeuble. Finalement, le tribunal de police «l'avait relaxé au motif que l'entrée devant laquelle était stationné son véhicule était celle de l'immeuble lui appartenant, qui constituait son domicile et ne desservait que son garage», lit-on sur le site Service-public.

Mais le 20 juin, la Cour de cassation a tranché en cassant le jugement du tribunal de police : laisser sa voiture en stationnement devant son propre garage constitue une infraction, passible désormais d'une amende de 135 euros, contre 35 auparavant. La Cour s'est appuyée sur l'article R.417-10 du code de la route relatif aux arrêts et stationnement dangereux, précisant que celui-ci **ne prévoit aucune dérogation pour les propriétaires.**

La «fin des privilèges»

Voilà qui vient clore le débat. En 2013 et 2015, plusieurs députés du Nord avaient déjà adressé des questions à ce propos au ministère de l'Intérieur, qui avait répondu que stationner sur l'entrée carrossable devant son garage, **même si cela ne gêne pas la circulation ni les piétons, équivaut à une privatisation de l'espace public, et donc contrevient au principe de l'égalité de tous les citoyens devant la loi.** Les raisons avancées par les députés pour justifier leur demande, telles que la réglementation belge (qui autorise le stationnement des propriétaires si la plaque du véhicule est affichée sur l'entrée) ou le manque de places de stationnement dans les zones urbanisées, n'ont pas convaincu la justice.

A Evreux, en juillet, le quotidien régional Paris-Normandie narrait l'histoire de Sylvie Prévost, une citoyenne qui avait interpellé les élus PS après avoir reçu plusieurs contraventions en mars pour stationnement gênant, alors même qu'elle laissait sa voiture devant son garage depuis plusieurs années. Le tribunal d'instance d'Evreux avait fait preuve de clémence, annulant les amendes et renvoyant la municipalité à ses responsabilités. L'adjoint à la Sécurité à la ville, Nicolas Gavard-Gongallud (LR) a affirmé qu'«il **n'y a pas de tolérance à avoir sur l'occupation du domaine public**». L'adjointe au maire a quant à elle évoqué une **«fin des privilèges**». Désormais, la question ne se pose plus. Gare aux PV !

Mathilde Brugniere

http://www.liberation.fr/france/2017/08/11/non-vous-n-avez-pas-le-droit-de-stationner-devant-votre-garage_1589422

Elle est belle l'égalité devant la loi quand les étrangers passent avant les Français en notre beau pays... Il est vrai que la dite égalité ne vaut que pour les citoyens... et donc les Français.

C'est ainsi qu'à Vallauris un barbu, avec ses pétro-dollars, a le droit, lui, de privatiser une plage, que le gouvernement lui fournit même la police nécessaire pour faire appliquer la loi.

<http://resistancerepublicaine.com/2015/07/16/vallauris-les-saoudiens-veulent-nous-interdire-lacces-a-la-plage/>

<http://resistancerepublicaine.com/2015/07/17/messieurs-les-saoudiens-on-ne-vous-aime-pas-quittez-vallauris-et-retournez-chez-vous/>

<http://resistancerepublicaine.com/2015/07/20/vallauris-et-un-ascenseur-sur-la-plage-pour-les-saoudiens-un/>

Les Saoudiens ont le droit de privatiser l'espace public, d'interdire l'accès à la plage aux citoyens français mais ces citoyens français, eux, n'auraient pas le droit de se garer devant leur garage ? Ils galègent sérieusement à la Cour de Cassation.

Elle est belle l'égalité devant la loi quand des lycéens des quartiers sont dispensés des écrits du concours pour entrer à sciences po, passant devant le fils d'ouvrier français qui bosse comme un dingue... Vous avez dit discrimination ? Et ces fils d'ouvrier qui n'ont pas pu faire sciences po devraient laisser vide l'espace devant leur garage, pour que le Mouloud qui leur est passé devant à Sciences po ne soit pas jaloux ? Ils déconnet sec à la Cour de Cassation.

<http://resistancerepublicaine.com/2017/05/24/tu-sais-pas-lire-dirige-la-france-cest-beau-la-discrimination-positive/>

Elle est belle l'égalité devant la loi quand les députés votent l'exemption de la CSG sur leurs frais, quand un Olivier Schrameck, directeur du CSA, après avoir traîné des culottes au Conseil d'Etat, gagne 100500 euros par an pour chasser de la télé et de France l'homme blanc. Et les pauvres Sans-Dents devraient laisser vide l'espace devant leur garage, pour que le musulman qui a été engagé à la place de leur fils à la télé ne soit pas jaloux ? Ils sont salauds à la Cour de Cassation.

<http://resistancerepublicaine.com/2017/08/08/le-csa-alias-la-voix-de-macron-ordonne-aux-teles-de-replacer-les-blancs/>

Et on ne parlera pas de la discrimination au logement, aux aides sociales, aux infractions et autres illégalités que subit le pékin de base qui va tout de même devoir laisser libre la place devant son garage pour que le polygame vivant des allocs ne fasse pas de scandale ? Quelles ordures ceux qui ont décidé ça. Les juges de la Cour de Cassation certes, mais avant eux (voir l'article de Libé ci-dessus) le Ministre de l'Intérieur d'un certain Hollande, un certain Cazeneuve, et encore avant lui l'ex-adjoint à la Sécurité d'Evreux, Nicolas Gavard-Gongallud (LR.)...

Pourquoi cette haine contre les honnêtes possesseurs de garage ?

Trop c'est trop. Il n'y a pas de hasard. Et nous savons trop bien, depuis quelques lustres, à quel point nos « gouvernants » savent utiliser nos lois à contre-sens pour nous défaire de toutes nos traditions, de toute notre douceur de vivre, de toute notre identité, de tout ce qui fait qu'on a envie de vivre et qu'on se sent bien en France.

Fini. Ils ont décidé de nous gâcher l'existence, de toutes les façons possibles, de nous mettre à genoux, de nous réprimander, de nous condamner, de nous faire payer, de nous humilier... Au boulot, sur la route, dans la ville, chez nous, à

l'école.

Interdits, culpabilisation, restrictions, amendes...

Interdiction aux pauvres d'aller à Paris en voiture (vous avez dit égalité devant la loi ? Vraiment ?)

Interdiction d'interdire l'entrée d'un commerce à une voilée mais autorisation de faire des camps d'été et autres meetings interdits aux Blancs (vous avez dit égalité devant la loi ? Vraiment ?)

Nouveaux contrôles techniques qui vont vous amener, à partir de mai 2018, à devoir mettre votre voiture à la casse ? Tant pis pour les pauvres, ils iront à vélo ou achèteront en location-vente pour faire le bonheur de monsieur Peugeot et des actionnaires chers à Macron (vous avez dit égalité devant la loi ? Vraiment ?)?

Et on ne parlera pas de l'horreur quotidienne des petits patrons, commerçants, professions libérales... traqués, espionnés, raclettés... On ne parlera pas de la chasse aux fumeurs, aux buveurs de vin (un jeune n'a droit qu'à 0,2litre, autant dire même pas un verre), à la vitesse, au sel, au sucre, au gras, à la sédentarité... Pendant ce temps Monsieur Mac Do s'enrichit sans complexes, ses commerces ayant les meilleurs emplacements. Pendant ce temps, Macron et ses copains veulent que vous mangiez toujours plus, Mac Do ou Quick (halal, forcément), sans parler des boissons Starbucks et à ses traces d'excréments... Mais ce n'est pas grave, Starbucks s'est engagé à employer des clandestins...

<http://resistancerepublicaine.com/2017/07/02/starbucks-emplois-reserves-aux-migrants-et-matiere-fecale-dans-les-glacons/>

Bref, nous sommes persécutés, chaque jour davantage, afin que nous perdions le goût d'exister et, surtout, celui de défendre la France. Ils rient aux éclats, à l'Elysée et à Matignon quand ils lisent sur facebook ou nos sites « la France, pays

de cons, je me barre à l'étranger ». C'est exactement ce qu'ils veulent.

Alors, la Résistance, active ou passive, c'est votre boulot, amis lecteurs... L'imagination doit être au pouvoir.